

Stage du domaine	Dates et durées	contenus	certification		
			UCC évalué	rattrapage	contenus
SECURITE Etape 1 En centre de formation	Du 03/07 au 05/07/23 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 24h	<u>Fondamentaux théoriques et pratiques des UCC1 et UCC2</u> Manœuvrer une embarcation motorisée lors d'interventions. Règlementation lié à l'activité. Organiser la sécurité	05/07 Evaluation UCC1 délivrance EPMPSP	12/07	<u>En situation d'urgence simulée par les autres candidats</u> , ou par des adhérents habitués de l'école de voile. Elle consiste en une épreuve pratique d'une durée de 20 minutes par candidat avec une embarcation motorisée à barre franche ou au volant. Elle englobe les interventions de type : dessalage, remorquage, réparation ou adaptation matérielle, homme à la mer...
ANIMATION Etape 2 En centre de formation	Du 06 au 08/07/23 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 24h	<u>Fondamentaux théoriques et pratiques des UCC3, UCC4, UCC5 et UCC6</u> Gestion d'un groupe et d'une flottille dans le temps et dans l'espace. Techniques de communication. Les outils FFV	Entre le 06 et 08/07 Evaluation UCC4 parties c	15/07	<u>En situation pratique d'auto-encadrement</u> ou par des adhérents habitués de l'école de voile. Elle a pour but de se centrer sur les conduites et de vérifier la capacité des futurs moniteurs à animer des situations de navigation Chaque moniteur stagiaire aura à animer 20 à 30 minutes d'une partie de séance . Elle sera assortie d'une épreuve orale consistant à l'animation d'un briefing ou débriefing
ENSEIGNEMENT Etape 3 En centre d'accueil	Entre le 10/07 et le 26/08/23 Semaine à 35h Programmation individuelle De 105 à 140h	<u>Formation en entreprise</u> Participation à l'encadrement sur support de spécialisation auprès de pratiquants, de niveau FFV de 1 à 3, sous la responsabilité d'un formateur tuteur. Evaluations formatives d'une grande partie des UCC 1 à 4	Fin du stage pratique Evaluation UCC2 Evaluation UCC3 Evaluation UCC4 parties a,b,d	20-21/10	<u>En situation pratique d'encadrement avec « un vrai public »</u> L'évaluation consiste en 3 séances pratiques d'encadrement, avec un vrai public L'évaluation n'est pas un contrôle continu. Elle est réalisée lors d'une ou plusieurs occasions particulières, au cours de 3 séances qui ne sont pas nécessairement consécutives. Le formateur sera présent systématiquement dans la mesure où le moniteur stagiaire n'a pas encore acquis les exigences préalables à la mise en situation pédagogique. Le formateur reste responsable de la séance.
CERTIFICATION Etape 4 En centre de formation	jusqu'à sem 48 8h Fin formation 25/11/23		2 ½ journées été 2023 Evaluation UCC5 et UCC6	27-28/10	<u>Evaluations certificatives</u> UCC5 =situation évaluation individuelle, suivie de son intervention pédagogique (sur un vrai public en présence du jury sur l'embarcation d'encadrement) UCC6 =situation pratique d'encadrement avec un vrai public